

Commune de Saint Etienne de Boulogne
PRESTATION D'IMPRIMERIE
- Règlement de consultation -

1 - Organisme acheteur :

Mairie de Saint Etienne de Boulogne
Le Village
07200 Saint Etienne de Boulogne

2 – Personne responsable du marché :

Monsieur le Maire de Saint Etienne de Boulogne : Franck BRECHON.

3 – Mode de passation du marché :

Procédure adaptée, article 28 du Code des Marchés Publics.

4 – Nature du marché

Prestation d'imprimerie : impression d'un livret selon les caractéristiques suivantes :

- Intitulé du livret : livret découverte géologique
- Format : fermé A5 à la française, ouvert A4
- Reliure : deux piqures avec option dos carré collé.
- Papier : offset recyclé 130 gr/m² intérieur, 300 gr/m² couverture ou approchant.
- Impression : tout quadri.
- Pré-presse : fichier PDF HD fournis.
- Volume : 1000 ex et 500 ex de +

5 – Lot :

Unique

6 – Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse

7 – Durée de validité de l'offre :

120 jours à compter de la date limite de dépôt de l'offre.

8 – Pièces du marché :

Présent règlement de consultation signé.

9 – Date limite du retour des offres :

Vendredi 20 novembre 2015 à 12 heures.

10 – Adresse de retour des offres :

Par voie postale :

Mairie de Saint Etienne de Boulogne
Le Village
07200 Saint Etienne de Boulogne

Par courriel :

mairie.saint-etienne-de-boulogne@laposte.net

11 – Renseignements :

Mairie de St Etienne de Boulogne : 04-75-87-11-23
Franck BRECHON, maire : 06-76-95-62-74

L'entreprise

A....., le

Signature

« Lu et approuvé »